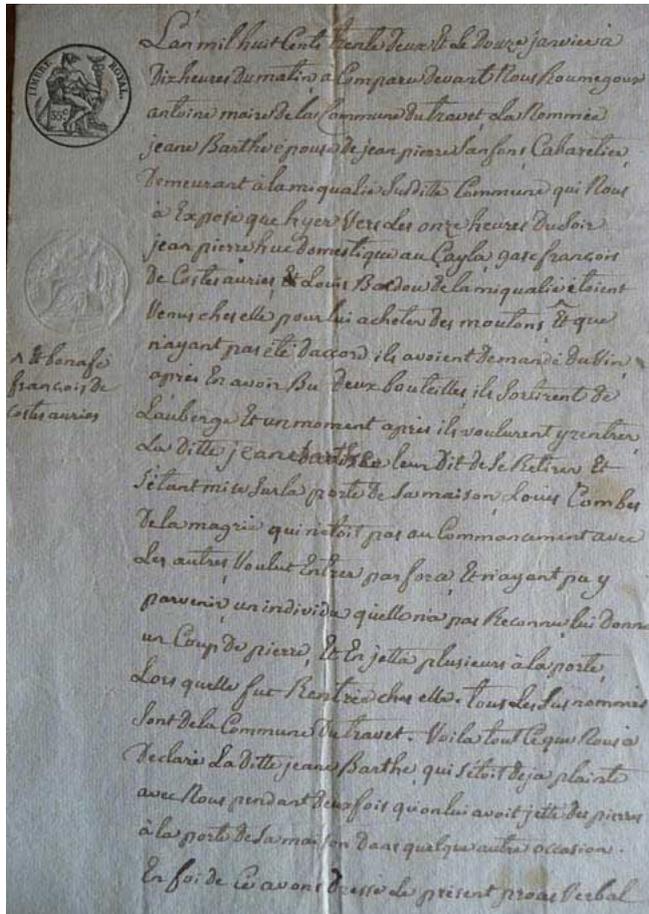


# Plainte de Jeanne Barthe de la Micalié

Auteur : Michel Payrastre, 2013, initialement sur letravet.org



L'an mil huit cent trente deux le douze janvier à dix heures du matin a comparu devant nous Roumegoux Antoine maire de la commune du Travet, et la nommée Jeanne Barthe épouse de Jean Pierre Sanfons cabaretier demeurant à la Miqualié susdite commune qui nous a exposé que hier vers les onze heures du soir, Jean Pierre Huc domestique au Cayla, Gasc François de Costes Auries et Louis Bardou de la Miqualié étaient venus chez elle pour lui acheter des moutons, et que n'ayant pas été d'accord ils avaient demandé du vin, après avoir bu deux bouteilles ils sortent de l'auberge, et un moment après ils veulent y rentrer. La dite Jeanne Barthe leur dit de se retirer et s'étant mise sur la porte de sa maison, Louis Combe de la Magrier qui n'était pas au commencement avec les autres voulut rentrer par force, et n'ayant pas pu y parvenir, un individu qu'elle n'a pas reconnu lui donna un coup de pierre, et en jettat plusieurs à la porte, lors quelle fut rentrée chez elle. Tous les sus nommés sont de la commune du Travet. Voilà tout ce que nous a déclaré la dite Jeanne Barthe qui s'est déjà plainte avec nous pendant des fois qu'on lui avait jetté des pierres à la porte de sa maison dans quelques autres occasions. En foi de ce avons dressé le présent procès verbal

Procès-verbal de la plainte de Jeanne Barthe (1832)

« L'an 1832 et le douze janvier à dix heures du matin, a comparu devant nous Roumegoux Antoine maire de la commune du Travet, la nommée Jeanne Barthe épouse de Jean Pierre Sanfons cabaretier demeurant à la Miqualié susdite commune qui nous a exposé que hier vers les onze heures du soir, Jean Pierre Huc demeurant au Cayla, Gasc François de Costes Auries et Louis Bardou de la Miqualié étaient venus chez elle pour lui acheter des moutons, et que n'ayant pas été d'accord ils avaient demandé du vin, après avoir bu deux bouteilles ils sortent de l'auberge, et un moment après ils veulent y rentrer. La dite Jeanne Barthe leur dit de se retirer et s'étant mise sur la porte de sa maison, Louis Combe de la Magrier qui n'était pas au commencement avec les autres voulut rentrer par force, et n'ayant pas pu y parvenir, un individu qu'elle n'a pas reconnu lui donna un coup de pierre et en jettat plusieurs à la porte, lorsqu'elle fut rentrée chez elle. Tous les sus nommés sont de la commune du Travet. Voilà tout ce que nous a déclaré la

*ditte Jeanne Barthe qui s'était déjà plainte avec nous pendant deux fois qu'on lui avait jetté des pierres à la porte de sa maison dans quelques autres occasions, en foi de ce avons dressé le présent proces verbal. Signé le maire. »*

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, bien qu'on ne jette plus de cailloux sur les portes... en tout cas au Travet !

On apprend qu'il y avait un cabaret (un café ou bistrot) à Lamicalié (mais où ?). Ce n'est pas étonnant parce qu'à cette époque, la partie haute du Travet était bien plus peuplée que la partie basse : Lamicalié comptait 23 maisons et 81 personnes. Le Travet 18 maisons et 75 personnes.

La commune du Travet en son ensemble comptait 66 feux et 279 habitants.